Ville de Neuchâtel

Vivre la ville!

Mercredi 20.04.11 | 44e année | No 12

Journal officiel d'information | Rédaction: Chancellerie communale, Hôtel communal, CH-2001 Neuchâtel | www.neuchatelville.ch | bulletinofficiel@ne.ch | T 032 717 77 09 | F 032 717 77 10

L'édito

Vers un parc naturel périurbain ?

Les forêts jouent un rôle déterminant dans l'équilibre de l'écosystème. En cette Année Internationale de la Forêt, l'occasion est belle d'ouvrir le débat et de valoriser ce précieux patrimoine naturel.

Le développement durable de la forêt doit être considéré dans sa globalité. La biodiversité est un élément important, tout comme la protection contre les dangers naturels, les aspects sociétaux ou économiques. La forêt, qui intègre simultanément et durablement tous ces éléments, est appelée *forêt multifonctionnelle.*

Les forêts de la Ville possèdent de nombreux atouts, tant du point de vue de la biodiversité que de celui de l'accueil du public. Ces deux éléments sont justement ceux essentiels à la création d'un parc naturel périurbain.

Conscients que le potentiel est présent, nous étudions actuellement l'opportunité de réaliser un parc de ce type au nord de la ville.

Ce projet, s'il se réalise, permettrait de mettre en valeur le patrimoine naturel et culturel de notre région et de participer à son rayonnement.

D'ouvrir le débat à ce sujet, n'est-ce pas une belle manière de faire participer les forêts au Millénaire de la Ville de Neuchâtel ?

Olivier Arni
Directeur de l'urbanisme et de l'environnement

Les spectacles son et lumière s'annoncent somptueux à en croire les répétitions de ces derniers jours.

Neuchâtel, mon amour

Neuchâtel, notre ville, tu es si belle quand, assise au bord de la forêt, tu mires tes traits fins dans le miroir de ton lac. Ta beauté trouble l'onde et c'est alors à peine quelques rides qui se forment sur le reflet tranquille de ton visage serein bien que millénaire.

Tu as traversé les âges et les régimes sans que le poids des ans n'altère ton pouvoir de séduction. Au contraire, chaque minute écoulée ajoute à tes charmes et te rend plus désirable. Neuchâtel, notre ville, tu nous tournes la tête avec ton odeur de lac après l'orage que ton parfum – autrefois aux senteurs de chocolat, aujourd'hui aux forts accents de tabac – ne parvient pas à masquer.

Des lisières au rivage

Avec le temps, sauvageonne, nous avons appris à te connaître et à t'apprivoiser. Nous savons le moindre de tes passages verticaux, des lisières au rivage, nous savons chaque pavé de tes ruelles, nous savons tes anciens murs de vigne et chacune de tes fontaines ; nous avons caressé toutes les vieilles pierres de ton château, de tes demeures patriciennes et de tes hôtels particuliers.

A toi, pour l'éternité

Neuchâtel, tu es si belle dans la lumière éclatante de l'été lorsque mugissent les sirènes des bateaux qui entrent dans ton vieux port, si folle à l'automne quand le vin coule à flots dans ton joli gosier, si pâle à Noël dans ta douce blancheur poudrée, si exubérante au printemps lorsque coule dans ton jardin anglais une ruisselante rivière de fleurs ! Neuchâtel, si âgée et pourtant si jeune, nous t'avons aimée, nous t'aimons et nous t'aimerons toujours ! A la folie…

Un cadeau

Neuchâtel est d'abord un cadeau. Le présent d'un roi amoureux à son aimée. Dix siècles plus tard, 33'000 Neuchâteloises et Neuchâtelois déclarent à leur tour leur flamme à leur ville et s'apprêtent à lui faire la fête. Le temps des réjouissances est venu. Célébrons dans la liesse notre cité chérie et que la fête commence ! (pn)

3

Les Caves de la Ville s'ouvrent au public vendredi 29 avril en fin d'après-midi et le lendemain toute la journée.

4

Le Théâtre à tous les Etages présente « La fille aux oiseaux » du 30 avril au 15 mai à la Maison du Concert.

5

L'esplanade de la Collégiale accueillera dimanche 3 juillet dès 19 heures « Nabucco » de Giuseppe Verdi.

Les métiers du bâtiment

Falk Frères SA

«Parquets - Tapis - PVC»

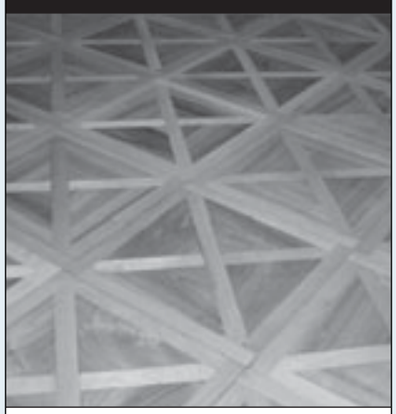

Réparation - Ponçage

Sablons 35 - 2000 Neuchâtel
Tél. 032 725 77 60
Natel 079 637 33 19
www.falkfreres.com

Publicité

Pierre Grosjean

24/24

Une équipe de professionnels à votre service

Michel Abplanalp

CARROSSERIE D'AUVERNIER

Rue des Graviers 19 • Tél. 032 731 45 66 • 2012 Auvernier

E-mail : info@carrosserie-auvernier.ch www.carrosserie-auvernier.ch

CARROSSERIE FCR Fédération des Carrossiers Romands

Année intermédiaire

séances d'informations

- Pour les jeunes sortant de l'école obligatoire
- Apprendre l'allemand en Suisse orientale
- Acquérir de l'expérience professionnelle (stage)
- Parfaire les connaissances scolaires acquises
- S'assurer d'une place d'apprentissage

Soirées d'information:
Lausanne, Buffet de la Gare
mercredi 11.05.2011 19h30
mercredi 08.06.2011 19h30

Ortega Schule: 021 866 66 36 ou 079 754 34 37

www.anneeintermediaire.ch

Dans ce numéro

Le conte de Cendrillon revisité

Le Théâtre à tous les Etages présente du 30 avril au 15 mai à la Maison du Concert «La fille aux oiseaux» de Bruno Castan. Cette comédie s'inspire du célèbre conte des frères Grimm «Cendrillon».

Page 4

Mesures de sécurité

La police de la Ville de Neuchâtel met en place des mesures de stationnement, de circulation et d'urgence pour l'arrivée de la troisième étape du Tour de Romandie. Des fermetures partielles et complètes interviendront notamment à la place Alexis-Marie Piaget, au faubourg du Lac et à l'avenue du 1er-Mars.

Page 8

Le peloton au centre-ville

Les cyclistes du Tour de Romandie démarreront la troisième étape de la compétition vendredi 29 avril à 11h15 à Thierrens. Le peloton passera à l'avenue du 1er-Mars à deux reprises. Des concerts et une soirée vintage animeront la suite de la journée.

Page 9

Le passage du temps

Julie Polier et Jonathan Pingeon, apprenants au Service des parcs et promenades, ont réalisé de A à Z un nouvel aménagement floral au Jardin anglais. Le bout d'horloge traversé par un chemin courbé symbolise le passage du temps.

Page 16

Prochaine parution

Le prochain numéro de Vivre la ville paraîtra mercredi 4 mai.

Découverte de la cuvée spéciale «Le Millénaire»

Les vins du Millénaire se déclinent en trois cépages et quatre encaveurs.

Caves grandes ouvertes

Les portes des Caves de la Ville s'ouvriront au public vendredi 29 avril en fin d'après-midi et le lendemain toute la journée. C'est l'occasion de découvrir le nouveau millésime, mais aussi la cuvée spéciale «Le Millénaire». La célébration des mille ans d'existence de la cité s'accompagne en effet de son traditionnel lot de produits dérivés, du vin aux t-shirts, en passant par une cravate et une boîte à musique.

Les Caves de la Ville, situées dans la cour nord de Palais DuPeyrou, seront ouvertes le vendredi de 17 à 21 heures ainsi que le samedi de 10 à 18 heures. Il sera possible de visiter les lieux par petits groupes toutes les heures pleines, mais aussi de déguster la gamme complète des vins, sans obligation d'achat. Des prix spéciaux seront toutefois pratiqués durant ces deux jours. Pour accompagner la dégustation des Chasselas, Œil-de-Perdrix et autres Perdrix blanche, du saucisson neuchâtelois cuit au Pinot noir sera servi.

Floraux et subtils

Ces deux jours d'accueil permettront au public de découvrir le millésime 2010 des Caves de la Ville. La qualité est au rendez-vous. Les vins blancs sont «très floraux et bien soutenus dans l'acidité», explique Willy Zahnd, le maître de chais de la Ville de Neuchâtel. Quant aux rouges, ils sont plus légers que le millésime 2009, qui était très riche. Ils sont «davantage dans la subtilité», tout en ayant tout de même une «bonne structure».

Pour les amateurs de vin rare et les amoureux de la ville, une cuvée spéciale «Le Millénaire» sera par ailleurs présentée vendredi. Elle consiste en un mélange de trois Chasselas de 1984, 1985 et 1986 vieilli en foudre, soit dans un grand tonneau équivalent à plusieurs barriques, indique Willy Zahnd. Vingt-cinq ans d'âge, c'est inhabituel pour un Chasselas. Cela donne un cru «plus affirmé qu'un Arbois, mais moins vif», souligne le caviste de la Ville. Le Millénaire était l'occasion rêvée de le mettre en bouteille. (ab)

Vins du Millénaire

Parallèlement à cette cuvée spéciale, les vins de quatre encaveurs de Neuchâtel – les Caves de la Ville, Olivier Lavanchy, Roger Sandoz et Nicolas de Pury – s'orneront d'une étiquette spéciale pour le Millénaire, de couleur rouge. Ces bouteilles seront, entre autres, servies lors des festivités.

Ces vins, mais pas la cuvée spéciale, seront notamment en vente sur la boutique qui sera mise en ligne en fin de semaine prochaine sur le site internet du Millénaire, www.1000ne.ch. Les amateurs pourront choisir leur encaveur et recevront un carton contenant trois bouteilles – Œil-de-Perdrix, Pinot noir et Neuchâtel blanc – ainsi que trois verres frappés du logo du Millénaire.

Outre ces vins, la boutique propose au rayon vêtements les traditionnels t-shirts, polos et casquettes, mais aussi des vestes et des cravates. Il est également possible de se procurer par ce biais le livre du Millénaire, de l'historien neuchâtelois Jean-Pierre Jelmini, ainsi qu'une boîte à musique Reuge en bois précieux, qui joue l'hymne neuchâtelois «Nous sommes les enfants heureux».

Avec « La fille aux oiseaux », le Théâtre à tous les Etages livre une création jeune public burlesque et touchante

Une Cendrillon sans citrouille ni marraine

Le Théâtre à tous les Etages présente du 30 avril au 15 mai à la Maison du Concert « La fille aux oiseaux » de Bruno Castan, une comédie librement inspirée de « Cendrillon », le célèbre conte des frères Grimm. Si le prince charmant, le bal et le soulier perdu sont toujours là, de drôles d'oiseaux remplacent la marraine et sa baguette magique, ponctuant le récit de leurs commentaires cocasses, de leurs chants et de leurs bruitages. A voir dès six ans.

La pièce de Bruno Castan donne la parole à de drôles d'oiseaux pour le bonheur des petits.

Ecrite en vers et en prose, « La fille aux oiseaux » fait alterner situations baroques et émouvantes, dans une écriture « chatoyante et poétique », souligne le Théâtre à tous les Etages. C'est une « fête des mots, de musique et d'images pour célébrer l'indépendance retrouvée d'une jeune fille qui sait ce qu'elle veut ».

Comme dans « Cendrillon », l'héroïne est confrontée à la mort de sa mère et au remariage rapide d'un père indifférent. Dans un premier temps, elle accepte sans réagir les traitements humiliants que lui inflige sa marâtre, l'ancienne gouvernante, et ses deux filles cruelles et ridicules Pélagie et Apolline.

Corbeaux, étourneau et colombe

Devenue jeune femme, elle conquiert son indépendance, avec l'aide des oiseaux et du Long Temps qui passe, des médiateurs magiques. La pièce de Bruno Castan fait en effet intervenir deux corbeaux, l'un beau parleur l'autre toujours un peu à côté de ses pompes, une colombe, un étourneau et un paon hérault du prince.

Toute cette volière regarde progresser l'histoire, la commente et y intervient si nécessaire, prenant fait et cause pour Cendrillon. Elle parle, croasse, chante et fait de la musique et divers bruitages, sous la direction de Cédric Vuille. Ukulélé, saxophone, guitare, clarinette et diverses percussions se font notamment entendre.

L'amour triomphe

La fin est évidemment heureuse. Grâce au soulier perdu, le prince retrouve dans la sauvageonne couverte de cendres la jeune femme sublimée par une robe d'or dont il est tombé amoureux lors du bal.

La mise en scène est signée Sylvie Girardin. Les décors sont relativement dépouillés. Différents éléments servent à la fois de perchoirs pour les oiseaux, de fauteuils et d'instruments percutants. Amples et colorés pour les humains, les costumes et les masques sont simples et stylisés pour les oiseaux.

Dix représentations

Après la création en 2010 de l'opéra « Cabeza de Vaca » et la reprise de « L'enfant sauvage », le Théâtre à tous les Etages, dirigé par Sylvie Girardin, Blaise Froidevaux et Cédric Pipoz, poursuit avec « La fille aux oiseaux » sa collaboration avec Bruno Castan. Ce comédien, metteur en scène et écrivain français compte plusieurs pièces pour enfants à son actif, dont « Les Loups », « Le sourire du chat » ou « Urubu ».

Les représentations ont lieu les vendredis à 19 heures, les samedis et dimanches à 17 heures ainsi que le mercredi 11 mai à 15 heures. (ab)

Agenda culturel

Galeries et musées

Bibliothèque Publique et Universitaire (place Numa-Droz 3), exposition permanente « Jean-Jacques Rousseau dans la Principauté de Neuchâtel ». Ouvert me et sa de 14 à 17 heures. **La Bibliothèque sera fermée du vendredi 22 avril au lundi 25 avril toute la journée. Réouverture selon l'horaire habituel mardi 26 avril.**

Musée d'art et d'histoire (esplanade Léopold-Robert 1), exposition permanente, legs Yvan et Hélène Amez-Droz. Dès le 3 avril, exposition « Neuchâtel : une histoire millénaire ». Ouvert ma-di de 11 à 18 heures. Entrée libre le mercredi. Vendredi 22 avril et samedi 23 avril à 14 heures, exposition « Neuchâtel : une histoire millénaire ». Visite commentée par Chantal Lafontant Vallotton et Vincent Callet Mollin. Ouverture spéciale à l'occasion de la cérémonie du millénaire.
Dimanche 24 avril à 14 heures exposition « Neuchâtel : une histoire millénaire ». Visite commentée. Ouverture spéciale à l'occasion de la cérémonie du millénaire.
Mardi 26 avril à 12h15, mardi du musée. Exposition « Neuchâtel : une histoire millénaire ». L'œuvre d'art dans le discours historique – ouvertures et limites. Visite ciblée de l'exposition par Walter Tschopp et Chantal Lafontant Vallotton.
Galeries de l'histoire (av. DuPeyrou 7), exposition permanente des maquettes historiques.
Exposition de photographies : « Une ville en mouvement ». Ouvert me et di de 13 à 17 heures ou sur rendez-vous. Entrée libre, sauf mardis du musée et expos temporaires.
Musée d'ethnographie (rue St-Nicolas 2-4), jusqu'au 15 septembre, exposition « Bruits ». Ouvert ma-di de 10 à 17 heures. Entrée libre le mercredi.
Muséum d'histoire naturelle (rue des Terreaux 14), jusqu'au 21 décembre 2012, exposition « Sacrée science ! Croire ou savoir… ». Ouvert ma-di de 10 à 18h. Entrée libre le mercredi.
Centre Dürrenmatt (Pertuis-du-Sault 74), jusqu'au 31 juillet, exposition « Mario Botta Architecture et Mémoire ». Ouvert me-di de 11 à 17 heures. www.cdn.ch
Galerie du Pommier (rue du Pommier 9), jusqu'au 30 avril, exposition « Dr Hool & Mr Baud ». Ouvert du lu au ve (sauf lundi matin) de 9 à 12 heures et de 14 à 18 heures. Entrée libre.
Galerie Quint-Essences (rue du Neubourg 20), jusqu'au 30 avril, exposition « Les entêtées ! », de Johan Wahlstrom. Ouvert ma de 14 à 18 heures, du me au sa de 9 à 12 heures et de 14 à 18 heures.
Boutique d'information sociale (rue St-Maurice 4), jusqu'au 3 juin, exposition des différents services de la Croix-Rouge Suisse, section Neuchâtel.

Danse

Théâtre de la Promenade (av. du 1er-Mars 2), samedi 30 avril à 18 heures : Pérou. Spectacle de danses folkloriques avec la participation du groupe de danse Llactaymanta. Entrée : adultes Fr. 25.–, étudiants Fr. 18.–. Informations et réservations : tél. 032 753 80 29, e-mail : info@amapi.ch

L'actualité culturelle

La Semaine de la Passion

L'ensemble des Vocalistes Romands interprétera vendredi à 17 heures à la Collégiale, la Semaine de la Passion pour chœur a capella, d'Alexandre Gretchaninov.
Créé au seuil des années nonante, l'ensemble des Vocalistes Romands, placé sous la direction de Renaud Bouvier, travaille des pièces exigeantes dans une optique éclectique qui privilégie l'esprit de la musique de chambre : œuvres a cappella, ou avec piano, quatuor à cordes ou petit ensemble instrumental. Le programme comprendra également des improvisations d'orgue, par l'organiste Simon Peguiron.
Collégiale, vendredi saint 22 avril à 17 heures. Billets à l'entrée ou location au 032 717 79 07. Prix : Fr. 30.–/20.–, réductions AVS, étudiants, chômeurs.

« Les douze vendredis » à la Collégiale

A l'enseigne du quatrième « vendredi » de l'année, l'organiste Igor Goldenberg interprétera des œuvres de Vivaldi, Bach et Liszt, vendredi 29 avril à la Collégiale.

Né à Moscou en 1968, Igor Goldenberg obtient les diplômes de composition, de piano et d'orgue. Des études musicales supérieures l'amènent à l'obtention de son diplôme professionnel en 1996.
Igor Goldenberg a pris part à maints festivals de musique tant en Russie qu'à l'étranger (Autriche, Portugal, Suisse) comme compositeur, soliste ou membre d'ensembles de musique de chambre. En tant qu'organiste, il a fréquemment collaboré avec des musiciens renommés. Comme compositeur, on lui doit des œuvres pour orchestres symphoniques, instruments solos et différentes formations musicales.
Collégiale, vendredi 29 avril à 18h30. Collecte recommandée (prix indicatif Fr. 15.–.).

L'Office des Ténèbres

Le chœur In illo tempore propose sa propre entrée dans le Millénaire. Il célébrera en effet l'Office des Ténèbres, vendredi saint à la Basilique Notre-Dame.
Cet office particulièrement riche et dramatique se donnait déjà dans les églises d'Occident depuis trois siècles quand Neuchâtel fut fondée le 24 avril 1011. Et la Collégiale de Neuchâtel, construite 150 ans plus tard, a vécu ce grand moment de dramaturgie liturgique pendant quatre siècles.
Les Ténèbres sont données ici avec les lamentations et répons exceptionnellement poignants du musicien espagnol du XVIe siècle Tomás Luis de Victoria, encadrés par des psaumes en chant grégorien. La célébration commente la Passion et la mise au tombeau du Christ.
Le chœur In illo tempore, dirigé par Alexandre Traube, interprète la musique ancienne et sacrée en mettant en valeur les ponts et les continuités dans les spécificités de différentes cultures.
Basilique Notre-Dame (Eglise rouge), vendredi saint 22 avril à 20h30.

Un célèbre opéra de Verdi sera joué en juillet sur l'esplanade de la Collégiale

Nabucco sous les étoiles

Dimanche 3 juillet, « Nabucco » de Giuseppe Verdi résonnera dès 19 heures sur l'esplanade de la Collégiale. Plus de cent musiciens, solistes et choristes de l'Opéra de Bytom, en Pologne, donneront vie à cette œuvre monumentale, qui relate le siège et la prise de Jérusalem par le roi Nabuchodonosor de Babylone et la lutte du peuple hébreu pour la liberté.

Des stars internationales et plus de cent choristes, musiciens et figurants de l'Opéra de Bytom, en Pologne, assureront le spectacle. • Photo : sp

Sous la baguette de Tadeusz Serafin, ce spectacle poursuit en Suisse une tournée entamée l'été dernier en Allemagne. Seules deux dates sont prévues en Romandie, à Neuchâtel et Sion. Les organisateurs promettent une soirée « inoubliable » grâce à une « mise en scène grandiose » et des costumes « hauts en couleur ».

Premier succès de Verdi

Œuvre de commande en quatre actes présentée en 1842 à la Scala de Milan, Nabucco est le premier succès de Verdi à l'opéra, avant « La Traviata », « Aïda » ou « Rigoletto ». Son point d'orgue est le chœur dans lequel les prisonniers hébreux pleurent leur patrie perdue, le célèbre « Va pensiero sull'ali dorate ! ».

L'opéra évoque l'épisode biblique de l'esclavage du peuple juif. Nabuchodonosor, roi de Babylone, marche sur Jérusalem. Le grand prêtre des Hébreux, Zaccaria, tente de le ramener à la raison en prenant en otage sa fille chérie, Fenena, mais le neveu du roi de Jérusalem, Ismael, secrètement amoureux de la belle, s'interpose, précipitant la chute de sa ville.

Chute de Babylone

Jerusalem tombée, Abigaille, la fille illégitime de Nabucco, s'empare du trône et ordonne de tuer les Hébreux, y compris sa sœur Fenena. Au désespoir, Nabucco implore Jéhovah de lui venir en aide et sauvera sa fille et les Juifs.

Les billets sont disponibles aux points de vente habituels. Les prix s'échelonnent de 68 à 113 francs. (ab)

Chronique culturelle

Culture pour tous

Nous aimons la culture, nous en produisons et nous en consommons. L'enquête sur les pratiques culturelles conduite en 2008 par l'Office fédéral de la statistique montre que neuf Suisses sur dix ont fréquenté au moins une institution culturelle cette année-là. C'est réjouissant ! L'enquête révèle aussi – bien que l'on s'en doutait un peu – que les personnes de 75 ans et plus, celles dont le niveau de formation est peu élevé ainsi que les ménages à revenu modeste sont moins touchés par la culture que le reste de la population. Moins réjouissant et même inacceptable ! Une collectivité publique comme la nôtre se doit de faire en sorte que la culture demeure accessible à tous et ne devienne pas l'apanage des seuls universitaires capables de payer 80 francs une place à l'opéra. En ce sens, les spectacles son et lumière ainsi que les concerts proposés en ce week-end d'ouverture du Millénaire sont exemplaires : gratuits (comme nos musées le dimanche de Pâques), populaires, de qualité et de bon goût. A ne manquer sous aucun prétexte !

Patrice Neuenschwander

Aux Editions Messeiller

Dadou Gête
Les délices du Lou

Nicole, hôtesse à la Bergerie du Lou, diététicienne, Dadou, artiste peintre dans le Jura Suisse. Elles se rencontrent sous le soleil de la Drôme provençale. De là jaillit une belle amitié. C'est aussi la découverte de deux talents qui se rejoignent et d'où naît un projet. La beauté du site, la gourmandise et l'enthousiasme ont permis la réalisation de cet ouvrage. Merci à Henri et Christophe pour le travail des textes et la mise en page. Sans eux, l'aboutissement de ce projet aurait été des plus laborieux.
Alors à vous, hôtes, amis, amateurs d'art et de bonne cuisine, pour le plaisir des yeux et du palais…
40 pages, format 24 x 21 cm

Rémy Voirol
Chacun A sa place

Cet écrit fait découvrir au travers de l'anecdote un aspect particulier de la fonction de chancelier en évoquant les heurs et malheurs survenus lors de manifestations, de séances et autres réceptions officielles. Il est enfin le résultat d'un pari ambitieux car prendre la plume pour faire connaître ses activités s'avère un exercice difficile.
136 pages, format 13 cm x 21 cm

Jean-Didier Bauer
Une bouteille dans chaque port
Histoires de mers et de fleuves

Nous sommes heureux de vous proposer un nouvel ouvrage de Jean-Didier Bauer. Six récits, dans le style vivant de marins faisant partager leurs aventures dans un mess d'équipage, écrits avec la maîtrise d'un auteur expérimenté. Ces histoires, dans la ligne de Blaise Cendrars, vous entraîneront à travers les Antilles, sur le Rhin à destination d'Anvers, à la Nouvelle-Orléans, à New York, à Hambourg, des escales où bien des choses se passent…
288 pages, format 14.8 cm x 21 cm

Bulletin de commande

à envoyer aux Editions H. Messeiller SA, case postale 95, 2006 Neuchâtel

..... ex. de l'ouvrage **«Les Délices du Lou»** de Dadou Gête au prix de **Fr. 27.–.**
..... ex. de l'ouvrage **«Chacun A sa place»** de Rémy Voirol au prix de **Fr. 25.–.**
..... ex. de l'ouvrage **«Une bouteille dans chaque port»** de Jean-Didier Bauer au prix de **Fr. 24.–.**

(TVA 2,5% incl.), frais de port et d'emballage en sus.

Nom et prénom: _____

Rue et N°: _____

NP et localité: _____

Téléphone: _____

Date: _____

Signature: _____

Les forêts de Neuchâtel, mille ans d'histoire

La forêt au sortir du Moyen Age

« Acensons un morcel de notre Joux noire gisant au lieu de Martel, touchant les reyes du seigneur de Vaumarcus [...].» C'est en ces termes que, le 11 mai 1512, le comte Louis d'Orléans cédait la magnifique forêt des Joux aux bourgeois de Neuchâtel. L'histoire de ce cadeau fait il y a 500 ans est en réalité le résultat de négociations guerrières.

Entourée de pâturages et de forêts de hêtres et de sapins blancs centenaires, la Petite Joux au-dessus des Ponts-de-Martel, est un lieu de promenade privilégié. La vue sur le Creux-du-Van y est magnifique. • **Photo: Blaise Mulhauser**

Voici ce qui est écrit dans l'inventaire des Archives de la Ville: «Louis XII qui voulait faire valoir son droit sur le duché de Milan, qu'il prétendait posséder […], trouva dans la valeur des Suisses, qui soutenaient son compétiteur un obstacle qu'il trouvait important de lever; pour cet effet, il chargea de cette négociation Louis d'Orléans […]». Mais la négociation, qui eu lieu à Zurich, tourna court car le comte, suite à la victoire des Français à la bataille de Ravennes, pris les cantons helvétiques de haut. Lors de son voyage de retour, il séjourna quelques jours à Neuchâtel: «Comme il désirait emmener avec lui quelques compagnies de cette nation qu'il venait de heurter & à la bravoure de laquelle cependant, il rendait justice, il crut devoir dans ce but, captiver les Quatre Ministraux & ce fut alors qu'il leur fit la concession de la Joux.» Malgré ce geste, les Neuchâtelois ne voulurent pas trahir leurs alliés et ne levèrent pas d'armée. Mais cette nouvelle démarche du comte inquiéta 4 cantons (Berne, Lucerne, Fribourg et Soleure) qui occupèrent instantanément Neuchâtel. Le comté fut administré par les 12 cantons suisses jusqu'au mois d'août 1529, date à laquelle il fut rendu à Jeanne de Hochberg qui en était l'héritière légitime.

De belles et noires Joux

Joux, *Jorat*, *Joran*, *Jura*; cette famille de mots a une origine préromane qui signifie forêt. Le terme Noires Joux, *nigrae juriae* en latin, désignait par le passé l'ensemble des montagnes neuchâteloises. De ces forêts sombres descend un vent local nommé Joran. La première description détaillée de ce domaine de 456 ha date du milieu du XVIIIe siècle: «Leur exposition est variée par des plaines, des élévations, des vallons qui de tout côté offrent des points de vue agréable, les pâturages qui sont excellents et les forêts qui sont des bois de sapins avec peu de hêtres sont très belles. Toute l'étendue des Joux contient 1138 poses de pâturages et 439 poses en forêts de sapins et de hêtres.» Les Joux sont donc partagées en secteur pour la production du bois et zone de pâture pour le bétail. Le parcours de ce dernier reste libre dans une partie de la forêt. L'ensemble du domaine comprend aussi deux fermes, la Grande Joux et la Petite Joux. Au sortir du Moyen Age, la diversité des milieux devait être garantie par la topographie du terrain et l'usage varié que l'on faisait.

Blaise Mulhauser,
Muséum d'histoire naturelle

La Ville jeune

Case à chocs (quai Ph.-Godet 20), vendredi 22 et samedi 23 avril (portes à 14 heures), le petit marché aux puces. Un moment parfait pour vendre, acheter, échanger, troquer: fripes et fringues, vinyls et matériel audio, bibelots vintage, brics et brocs, etc.
Si vous souhaitez tenir un stand, consultez le site. Entrée libre. www.case-a-chocs.ch

Queen Kong Club (quai Ph.-Godet 20), mercredi 20 avril (portes à 20h30), rock métal hardcore: My Autumn (Russie), Betraying the Martyrs (France), Trailer Park Massacre (Suisse). Entrée Fr. 15.–.
Jeudi 21 avril (portes à 23h) Louison Bonnemort: Tim Sweeney (Etats-Unis, DFA, Beatsinspace), Pharao Black Magic (Bâle). Entrée: Fr. 10.–. Samedi 23 avril (portes à 15h), Scratch Workshop. Organisation: Interlope. Entrée libre.

La Ville sportive

Piscines du Nid-du-Crô
Lundi-vendredi 8h-22h, samedi 8h-21h, dimanche 9h-20h. Tél. 032 717 85 00.

Football corporatif
Terrain des Charmettes
Mardi 26 avril à 18h45, Medtronic-Celgene, groupe B.
A 20h15, Casa d'Italia-Panerai, groupe A.

Football
Mercredi 20 avril, stade de la Maladière, 19h45, Xamax-Bâle, Axpo Super League.
Mercredi 27 avril, terrain naturel de Pierre-à-Bot, 18h, Serrières-La Béroche, juniors C.

Tchoukball Club Neuchâtel
Entraînement tous les jeudis: juniors de 18h à 20h, adultes de 20h à 22h, à l'EM Maladière, Halle A, salle N° 3, 4e étage. Contacter le secrétariat: tél. 078 712 34 74.

Amis-Gym Neuchâtel (gymnastique et nordic walking dames et seniors)
Leçons tous les mercredis: seniors de 19h à 20h, dames de 20h à 21h45, salle de gymnastique des Terreaux, à Neuchâtel. D'avril à octobre, 2 fois par mois: nordic walking. Contacter la présidence: tél. 032 841 28 49.

La ville de Neuchâtel accueillera vendredi 29 avril la troisième étape du Tour de Romandie

Périmètre sécurisé pour l'arrivée des cy

La police de la Ville de Neuchâtel organise un important dispositif de sécurité en vue de l'arrivée de la troisième étape du Tour de Romandie. Vendredi 29 avril, les cyclistes longeront l'avenue du 1er-Mars à deux reprises dans le courant de l'après-midi. Le passage de la course implique des fermetures partielles et parfois complètes à la place Alexis-Marie Piaget, au faubourg du Lac et à l'avenue du 1er-Mars entre jeudi 28 avril à 20 heures et vendredi 29 avril à 19 heures. La police communale a prévu une série de mesures en matière de circulation, de stationnement et d'urgence. Des clips vidéos explicatifs figurent sur www.policeneuchatel.ch.

La ville de Neuchâtel accueille l'arrivée de la troisième étape du Tour de Romandie dans le cadre des festivités du Millénaire. Cette compétition d'envergure internationale n'avait plus fait halte à Neuchâtel depuis 1990. Après la course cycliste, plusieurs manifestations animeront la place du Port (voir en page 9).

Bouclement du périmètre de la course

Les places de stationnement de la place Alexis-Marie Piaget, du faubourg du Lac et de l'ouest des Jeunes-Rives ne seront plus accessibles à partir du jeudi 28 avril dès 18 heures. Les habitants des environs auront la possibilité de parquer leur véhicule gratuitement à l'est des Jeunes-Rives jusqu'au 30 avril à midi. Les personnes concernées recevront un flyer d'information dans leurs boîtes aux lettres. Pour le jour «J», la Ville conseille au public d'utiliser les transports publics. Les automobilistes qui ne souhaitent pas se passer de leur voiture se verront proposer les places de stationnement des parkings de l'Ecluse, du Seyon, de la place Pury, du Port – accessible jusqu'à 12h30 et dès 17h30 – et des Jeunes-Rives. «En dernier recours, nous dirigerons les véhicules sur la "place Rouge"», indique Jean-Louis Francey, commandant de la police de la Ville de Neuchâtel. Les places de parc des environs redeviendront accessibles aux alentours de 19 heures après le départ du Village du Tour de Romandie.

Trafic perturbé

La présence du Tour de Romandie en ville de Neuchâtel provoquera des perturbations dans la circulation. La police bouclera la place Alexis-Marie Piaget ainsi qu'une partie de l'avenue du 1er-Mars et du faubourg du Lac vendredi 29 avril dès 8 heures du matin. Dès 12h30, l'avenue du 1er-Mars sera entièrement fermée au trafic. Les courses des transports publics du littoral neuchâtelois (TN) subiront aussi des perturbations. Les bus de la ligne 1 en direction de la gare de Marin partiront depuis le giratoire du TCS, situé en face de l'ancien bâtiment du Lycée Denis-de-Rougemont. L'ensemble des modifications des horaires et des parcours des courses TN est disponible sur www.policeneuchatel.ch. Une réouverture partielle de la zone aura lieu aux alentours de 16h30.

Portes d'entrée sanitaires

Les services sanitaires et la police ont prévu trois portes d'entrée sanitaire pour gérer les urgences privées vendredi 29 avril entre 13h30 et 14h15. Elles seront placées à la place Numa-Droz, au giratoire de la Maladière et au giratoire du Rocher. «Les urgences privées seront prises en charge par un médecin», précise le commandant. Les trois équipes sanitaires prodigueront les premiers soins au patient. Elles indiqueront ensuite si le cas nécessite une prise en charge hospitalière en urgence. Si elles jugent le cas grave, le patient sera immédiatement transporté en ambulance à l'hôpital. Escorté par un motard, le véhicule circulera dans le sens de la course. (ak)

Renseignements au 032 722 22 22 ou sur www.policeneuchatel.ch.

Au Millénaire sans voiture

La Ville de Neuchâtel invite la population à se rendre aux festivités du Millénaire en transports publics. Les personnes qui ne possèdent pas d'abonnement Onde verte ou CFF ont la possibilité d'acquérir une carte 1000-pattes. Ce billet combiné donne libre accès aux transports publics qui relient le domicile du détenteur à la fête. Sa validité s'étend aux dix jours officiels de productions du Millénaire, soit du 22 au 24 avril pour l'ouverture de la cérémonie, le 29 avril pour le Tour de Romandie, du 29 juillet au 1er Août pour la Fête nationale et enfin les 16 et 17 septembre lors de la Fête des Halles au TransEurope. Pour un adulte, la carte 1000-pattes coûte respectivement 28, 34 et 58 francs pour deux, trois et cinq zones. Des courses supplémentaires ainsi que des courses nocturnes urbaines et régionales compléteront l'offre actuelle. Commande et renseignements sur www.1000-pattes.ch. (ak)

Ces quatre demoiselles ont présenté les maillots des leaders (montagne, jeune, sprint et leader) en compagnie du directeur du Tour de Romandie, Richard Chassot.

Les cyclistes parcourront une distance t

Le peloton c

La 65e édition du Tour de Romandie aura lieu du 26 avril au 1er mai. Les cyclistes passeront dans les villes de Martigny (VS), Leysin (VS), Romont (FR), Thierrens (VD), Neuchâtel (NE), Aubonne (VD), Signal-de-Bougy (VD), Champagne (VD) et Genève (GE). Vendredi 29 avril, ils partiront de Thierrens pour rejoindre le centre de Neuchâtel. Les coureurs franchiront la ligne d'arrivée sur l'avenue du 1er-Mars à deux reprises. Concert, restauration et soirée dansante sont au programme de la fête qui suivra l'arrivée du peloton.

Le Tour de Romandie 2011 compte cinq étapes. Il réunit quelque 160 coureurs provenant de près de 30 nationalités, dont huit Suisses. Simon Spilak, vainqueur officiel de la

yclistes

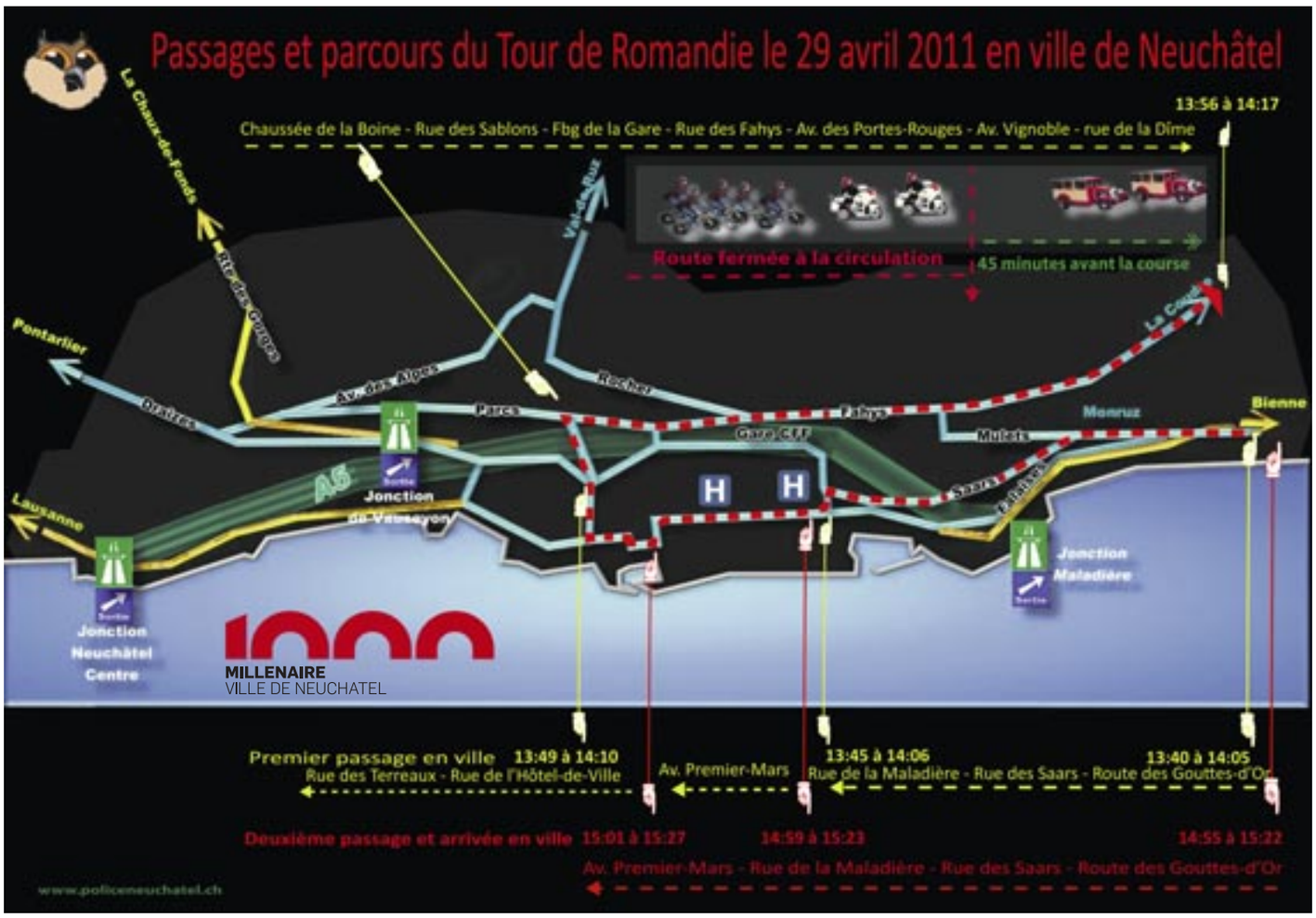

Le parcours des cyclistes en ville de Neuchâtel. • **Source: Police de la Ville de Neuchâtel**

otale de 698,3 kilomètres durant le Tour de Romandie 2011

dans les rues de Neuchâtel

précédente édition, sera à nouveau de la partie. Il remettra son titre en jeu face à des cyclistes de renom tels que l'Australien Cadel Evans, l'Italien Ivan Basso ou encore l'Espagnol Francisco Perez.

Parcours en ville de Neuchâtel

Après les cantons du Valais et de Fribourg, les cyclistes rallieront celui de Neuchâtel à l'occasion de la troisième étape de la compétition. Le départ de la course est prévu à 11h15 à Thierrens. Les sportifs parcourront 165,7 kilomètres au total dans cette épreuve. Ils effectueront un premier passage sur la ligne d'arrivée de l'avenue du 1er-Mars entre 13h45 et 14h15. Le parcours se poursuivra par un circuit de 52,1 kilomètres vers la rue de l'Hôtel-de-Ville, la rue des Terreaux, la chaussée de la Boine, la rue des Sablons, la route des Fahys, l'avenue du Vignoble, Enges, Nods et Prêles. Le peloton descendra ensuite sur Le Landeron pour rejoindre St-Blaise et enfin, Neuchâtel. Cette étape – spécialement conçue pour les sprinters ? – promet une belle bataille sur les 900 derniers mètres.

Village du Tour de Romandie

Chaque ville-étape d'arrivée accueille le Village du Tour de Romandie. A Neuchâtel, il s'installera sur la place du Port de 14 à 16 heures. Le public y découvrira plusieurs stands. La Radio Télévision Suisse (RTS) transmettra les images de la troisième étape du Tour de Romandie en direct de Neuchâtel entre 14 heures et 15h35. Le public neuchâtelois ne perdra pas une miette de la course : un écran géant sera installé à la place du Port. Puis, le Grand Plateau de la RTS présentera – toujours en direct de la place Alexis-Marie-Piaget – la rencontre du championnat du monde de hockey sur glace qui opposera la Suisse à la France à partir de 16 heures. Les meilleurs moments de l'étape Thierrens-Neuchâtel seront rediffusés par la RTS de 18h35 à 19h25. (ak)

> « Le peloton descendra sur Le Landeron pour rejoindre Saint-Blaise et enfin, Neuchâtel »

Soirée vintage à la place du Port

Le public neuchâtelois aura la chance d'assister à l'arrivée des cyclistes du Tour de Romandie vendredi 29 avril dès 15 heures. La fête se poursuivra tout au long de la soirée à la place du Port. Le groupe de rock Tafta donnera un concert à 21 heures. La Radio RTN prendra le relais dès 23 heures pour une soirée 100% vintage avec l'animateur Steve. Le public pourra se déhancher sur des tubes d'antan jusqu'à 2 heures du matin. Les spectateurs pourront se ravitailler dès 11 heures à la place du Port dans différents stands de restauration. Cette manifestation – estampillée production Millénaire – fait partie des nombreux événements programmés pour fêter le 1000e anniversaire de la cité.

Tribune du Conseil général

Les groupes politiques s'expriment

«1000 occasions de faire la fête et de se réjouir de la chance que nous avons de vivre dans une aussi belle ville.» (Amélie Blohm Gueissaz, PLR)

Groupe PLR

Amélie Blohm Gueissaz: «Que la fête soit belle!

Le week-end prochain débute la commémoration du millénaire de la ville de Neuchâtel. 1000 occasions de faire la fête et de se réjouir de l'incroyable chance que nous avons de vivre dans une aussi belle ville qui, en 1000 ans, a eu la chance de ne souffrir d'aucune des grandes guerres. Cette situation peut sembler normale à beaucoup d'entre nous, mais il suffit de tourner le regard vers nos voisins proches ou lointains pour constater à quel point elle est exceptionnelle!

Les bonnes et mauvaises années se succédaient, souvent imprévisibles pour ceux qui gouvernaient la ville de Neuchâtel à l'époque, et, principalement influencées par les aléas de la nature.

En 2011 la situation économique est clémente mais très volatile. Ce n'est plus l'influence de la nature qui menace les habitants de Neuchâtel mais la situation économique suisse, européenne, voire mondiale, toute aussi imprévisible et non influençable que la météo en 1011.

Le groupe PLR soutient le Conseil communal dans sa gouvernance prudente et ses efforts d'accumuler quelques réserves qui permettront aux générations futures de réaliser des projets que nous ne pouvons même pas imaginer aujourd'hui!»

Groupe socialiste

Thomas Facchinetti: «1000 emplois, 1000 logements»

Ville millénaire dont nous souhaitons qu'il reste aussi une trace durable, Neuchâtel a connu un développement très positif ces dernières années. Le nombre d'emplois dans l'économie privée y a augmenté de presque 1'000 postes cette dernière décennie, le nombre d'habitants a progressé de près d'un millier de personnes supplémentaires et ce sont 590 nouveaux logements qui ont été construits durant cette période. Le marché du logement y reste cependant tendu avec un taux de vacance très bas, 0,53% en 2010. Cela justifie une politique active de création de logements supplémentaires. Dans les perspectives de développement positif, il faut aussi souligner l'action de promotion économique de la ville qui, depuis 2008, a créé les conditions d'accueil de plus de 550 nouveaux emplois sur son territoire.

Notre ville demeure cependant vulnérable à des coups durs sur le front de l'économie et de l'emploi. Il faut donc valoriser au mieux notre territoire en faveur de la création de logements et d'emplois dans le respect de l'environnement. Ces paramètres sont liés pour assurer une croissance maîtrisée du nombre d'habitants à Neuchâtel. Nous avons déjà constaté à plusieurs reprises qu'il ne reste plus beaucoup d'espaces disponibles pour l'extension d'activités économiques ou la création de lieux d'habitation, d'où notamment la volonté de densification du domaine construit. Nous demandons qu'une étude soit conduite pour identifier les espaces publics ou non qui pourraient encore être utilisés, comme certaines friches industrielles, des secteurs des CFF ou des espaces attenants à des routes dont le tracé ou la surface ont été modifiés. Cela devra servir à examiner les modifications nécessaires du plan d'aménagement communal et les démarches à entreprendre pour poursuivre le développement de la ville.»

Groupe PopVertsSol

Yves Froidevaux: «La politique du logement est à l'ordre du jour en Suisse romande, elle l'est aussi dans notre ville! L'accès au logement est reconnu comme un droit dans notre constitution, c'est un bien essentiel. En situation de forte pénurie, telle que nous la connaissons, le marché libre ne fonctionne plus. Face à la spéculation, la politique doit intervenir afin de garantir ce droit au logement à l'ensemble de la population. Le groupe PopVertsSol souhaite que la Ville prenne des mesures urgentes pour encourager l'augmentation de l'offre de logements à des prix abordables et freiner la hausse généralisée des loyers. Rénovations et constructions: notre ville doit se doter d'une politique volontariste. Le problème actuel du logement est d'autant plus aigu que toutes les aides et subventions de l'ancienne loi fédérale cesseront en 2013.

Les coopératives d'habitation sont une des solutions que le groupe PopVertsSol veut favoriser, pour des projets de constructions ou de rénovations. A but non lucratif, les coopératives garantissent les loyers les plus bas et les plus stables à long terme. Elles exercent ainsi un rôle de modérateur sur le niveau des loyers. Elles ont également des effets positifs sur la mixité sociale et générationnelle. En garantissant des loyers plus stables, elles diminuent le recours à l'aide sociale. Impliqués dans leur projet d'habitat, les coopérateurs-locataires participent à la dynamisation de la vie sociale et à l'animation dans les quartiers.»

Rendre à César...

Dans le compte-rendu de la séance du Conseil général du 4 avril dernier paru dans « Vivre la ville » du 6 avril, nous avons attribué par erreur au PLR une motion déposée en fait par le groupe socialiste. Cette motion demande au Conseil communal de favoriser l'usage des transports publics en offrant un abonnement Onde verte d'un mois à tout habitant de la ville qui déposerait ses permis de conduire et/ou de circulation pour la même durée. Le Conseil général a finalement accepté cette motion amendée par le groupe PopVertsSol.

A propos...

Une belle silhouette...

L'habit ne fait pas le moine, c'est bien connu. En matière de tenue vestimentaire, le protocole de la Ville de Neuchâtel n'y fait même plus mention ! Oh, il a bien évolué au fil de ces dernières législatures… au point de disparaître en 2004.

La Fédération internationale de badminton, elle, innove : dès le 1er mai, les joueuses devront obligatoirement porter une jupe. « Nous voulons améliorer la notoriété de notre sport en soignant sa présentation » clame le directeur des épreuves, justifiant ainsi une décision qui fait sourire le milieu sportif. Quand bien même les responsables ont tout prévu lorsque les compétitions se déroulent dans des pays aux religions différentes, cette décision n'aura aucune influence sur le nombre de spectateurs. D'autres mesures pourraient avoir des effets plus concrets sur le rayonnement d'un sport… ou, par analogie, d'une ville ! L'habit dont Neuchâtel s'apprête à se parer le Millénaire durant lui sied à merveille. Puisse-t-il être mis en valeur avec soin afin d'en pérenniser les couleurs.

Rémy Voirol

Anim'Action aux habitants de Pierre-à-Bot

Le Café-rencontre de votre quartier vous invite **mercredi 4 mai entre 10 heures et 11h30 à la salle des loisirs, rue des Acacias 1.**

Au programme, rencontres et discussions, café, thé, chocolat chaud, jus d'orange, pâtisserie du jour, journaux et jeux.

Renseignements : 032 717 74 63 ou www.neuchatelville.ch/animaction

Les lundis des mots

Lundi 2 mai à 18h30 à la Collégiale : *Restaurer la Collégiale, comment et pourquoi ?*, par Christophe Amsler, Danilo Mondada et Orlando Agustoni, architectes.

A 20 heures à la galerie YD (rue Fleury 6) : *Comment naissent les histoires ?*
Savourer le plaisir d'écrire, recueillir les mots dans la rue et créer une histoire, par Carla Fragnière Filliger.

La Ville officielle

Les séances sont publiques

Examen des comptes 2010

Les membres du Conseil général sont convoqués en séance ordinaire lundi 2 mai 2011 à 18h30, à l'Hôtel de Ville. L'ordre du jour est le suivant :

Rapports du Conseil communal et de la Commission financière

11-004 – 11-201
Rapports du Conseil communal et de la Commission financière concernant la gestion et les comptes de l'exercice 2010.

Autres objets

10-616
Interpellation du groupe UDC par M. Luciano Bocchi et consorts, intitulée « La Navigation : une Compagnie qui navigue hors de la loi ».

10-312
Motion du groupe socialiste par Mme Martine Docourt Ducommun et consorts, intitulée « Pour une taxe au sac sociale ».

10-619
Interpellation du groupe PLR par M. Fabio Bongiovanni et consorts, intitulée « Bibliothèque cantonale : des discussions qui fâchent ? ».

10-620
Interpellation du groupe PLR par M. Fabio Bongiovanni et consorts, intitulée « Quelle politique de mise en location des biens appartenant à la Ville ? ».

11-603
Interpellation du groupe socialiste par M. Matthieu Béguelin et consorts, intitulée « Les acteurs culturels à la rue ? ».

11-302
Motion interpartis des groupes PLR, socialiste, UDC et PopVertsSol par Mme et MM. Blaise Péquignot, Thomas Facchinetti, Maria Angela Guyot et Nicolas de Pury, intitulée « Pour un jumelage avec la Ville de Guimarães ».

11-303
Motion du groupe socialiste par M. Thomas Facchinetti et consorts, intitulée « Plus d'emplois, plus de logements ».

11-605
Interpellation du groupe PopVertsSol par Mme Catherine Loetscher Schneider et consorts, concernant les insectes pollinisateurs.

11-606
Interpellation du groupe socialiste par Mme Sabrina Rinaldo Adam et consorts, intitulée « Pour que les zones à 20 km/h soient vraiment des zones de rencontre ».

11-401
Proposition du groupe PLR par M. Blaise Péquignot et consorts, au sens de l'article 50 du Règlement général (art. 32a RG), visant à la modification du Règlement général du 22 novembre 2010 par l'introduction d'un article 62bis (petites questions).

11-501
Postulat du groupe PLR par M. Alexandre Brodard et consorts, Intitulée « Avenir des domaines agricoles et forestiers propriété de la Ville ».

Pour mémoire

10-401
Proposition du groupe PopVertsSol par M. Christian van Gessel et consorts, intitulée « Pour un changement du système de rentes des Conseillers communaux retraités ». **Dans sa séance du 6 septembre 2010, le Conseil général, par 28 voix contre 5 et 4 abstentions, a renvoyé cet objet pour étude à la Commission financière.**

10-502
Postulat du groupe PLR par M. Jean-Charles Authier et consorts, intitulé « Pour la rentabilité de notre patrimoine financier sans loyers excessifs ». **Dans sa séance du 6 septembre 2010, le Conseil général, par 32 voix contre 5 et 0 abstention, a renvoyé cet objet pour étude à la Commission spéciale de la politique immobilière et du logement de la Ville.**

10-304
Motion du groupe socialiste par M. Jonathan Gretillat et consorts, intitulée « Pour la création d'une institution destinée à gérer un patrimoine immobilier social et durable ». **Dans sa séance du 6 septembre 2010, le Conseil général, par 32 voix contre 5 et 0 abstention, a renvoyé cet objet pour étude à la Commission spéciale de la politique immobilière et du logement de la Ville.**

Neuchâtel, le 13 avril 2011.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL :

Le président, Daniel Perdrizat — **Le chancelier, Rémy Voirol**

Les rapports relatifs aux objets de l'ordre du jour peuvent être obtenus gratuitement à la Chancellerie communale et sont également disponibles sur le site internet www.neuchatelville.ch.

viteos
toutes vos énergies

Avis de travaux

Viteos SA informe la population que des travaux de renforcement du réseau électrique et la pose d'une conduite d'eau seront entrepris sur la route de Chaumont, dans le secteur compris entre le chemin du Réservoir et celui de la Torrée.

En accord avec la Police, la route sera fermée à la circulation **à partir du 2 mai** et pour une durée estimée à deux mois, entre anciennement le restaurant des « Vieux-Bois » et le croisement des Trois Cheminées.

Les riverains conservent l'accès à leur quartier. Des déviations seront mises en place.

Viteos SA

Energie

Contrôle des installations de chauffage

Semaine du 11 au 17 avril 2011

- Température extérieure moyenne : 10.9° C.
- Degrés-jours : 59.9 DJ.

Renseignements complémentaires : www.ne.ch/Energie, rubrique Climat-Consommation ou au Service de l'énergie et de l'environnement, tél. 032 889 67 20.

La chronique sportive de...

De la voile à haute dose

Anne Kybourg

Le Cercle de la Voile de Neuchâtel (CVN) a récemment engagé un professionnel pour développer son secteur de formation. Les enfants de 7 à 14 ans et les juniors de 15 à 20 ans ont désormais quatre cours par semaine contre un seul auparavant. Cette restructuration vise à promouvoir la pratique de la voile à haut niveau. A terme, elle donnera l'opportunité à de jeunes skippers de bénéficier d'un aménagement scolaire « sport-études ».

Charles Martinez, responsable de la formation des jeunes, et son élève Liam Crausaz sur un bateau de type Optimist.

Durant les vacances scolaires de Pâques et d'automne, les membres du club ont dorénavant l'occasion de naviguer tous les jours entre 13h30 et 17 heures. La pause pascale a ravi tous les adeptes de glisse jusqu'ici : ils ont bénéficié de conditions idéales avec un agréable mélange de vent et de soleil.

Un pas de plus vers le « sport-études »

Le département cantonal de l'instruction publique impose des exigences strictes pour intégrer une discipline en « Sport-Art-Etudes ». « L'engagement de Charles Martinez, à titre professionnel, nous permet d'entrer dans ces critères », indique Joël Broye, vice-président du CVN. Les jeunes qui souhaitent pratiquer la voile à haut niveau ont la possibilité de s'entraîner chaque jour sous la houlette d'un professionnel.

Au niveau secondaire, les sportifs d'élite bénéficient d'aménagements spécifiques à leur discipline. « Pour le moment, ces élèves sont intégrés dans des classes ordinaires », explique Joël Broye, responsable des sports de l'Ecole secondaire régionale de Neuchâtel (ESRN). Et d'ajouter : « L'objectif ultime serait de pouvoir regrouper tous ces élèves dans un seul et même collège. » La route est encore longue pour les jeunes sportifs neuchâtelois afin qu'ils puissent évoluer dans leur discipline et que l'école les accompagne, mais le processus se met gentiment en place.

Découverte de la voile pour le tout public

Le CVN a mis en place sa nouvelle structure à fin 2010. Charles Martinez, nouveau formateur professionnel du club, a commencé son mandat début mars. « Nous avions déjà collaboré lors de camps sportifs avec des jeunes », précise Joël Broye. L'entraîneur de Franche-Comté travaille à 100% sur dix mois. Outre les cours quotidiens pour les jeunes, il assure également une présence dans les locaux du club. Il se charge entre autres de la gestion des dortoirs.

Le CVN organise des cours de découverte de la voile pour le tout public durant les vacances scolaires d'été. Les cours auront lieu tous les matins de 9 heures à 12h30 durant les mois de juillet et août. Le club propose encore des cours de perfectionnement de 13h30 à 17 heures pour la même période. Cet été, le CVN met sur pied des cours d'initiation pour les jeunes dans le cadre des Ecoles du sport de la Ville de Neuchâtel.

Renseignements et inscriptions sur www.cvn.ch ou au 079 955 51 62.

A.K.

A travers l'histoire

En 1860 est inauguré l'Observatoire chronométrique de Neuchâtel. Sa réalisation était rendue nécessaire par le développement dans notre région de l'industrie de précision et de communication. Il va rapidement acquérir une réputation internationale dans le domaine de la chronométrie. Lithographie de G. Grisel, vers 1860 (Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel) Plus d'information sur cette image : <http://www.imagesdupatrimoiNE.ch> Vincent Callet- Molin.

La Ville officielle

Enquêtes publiques

Demande de Monsieur José Castro, architecte à Genève (Alios SA), d'un permis de construire pour la surélévation partielle du bâtiment et l'installation de capteurs solaires en toiture de l'immeuble 4-6-8, rue de Fontaine-André, article 4118 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de la Fondation de placement immobilier Lithos. Les plans peuvent être consultés du 8 avril au 23 mai 2011, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Roberto Binda, architecte à Boudry (Atelier d'architecture BindaR), d'un permis de construire pour la construction d'un bâtiment d'habitation à la rue de l'Orée, article 4480 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Madame et Monsieur Rita et Tomas Alcala. Les plans peuvent être consultés du 8 avril au 23 mai 2011, délai d'opposition.

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille Officielle cantonale font foi.

Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2e étage.

Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Service des permis de construire

Activités des commissions réglementaires

Commission d'urbanisme

La Direction de l'urbanisme et de l'environnement informe que la Commission d'urbanisme de la Ville siégera les :

- **mardi 17 mai**
- **mardi 21 juin**
- **vendredi 26 août**
- **mardi 27 septembre**
- **vendredi 28 octobre**
- **mardi 22 novembre**
- **mardi 13 décembre**

Pour que les projets puissent être inscrits à l'ordre du jour, ceux-ci doivent impérativement être adressés au Conseil communal 10 jours avant la date de la séance.

Direction de l'urbanisme et de l'environnement

Neuchâtel Cité de l'énergie
european energy award

Visites publiques de l'Hôtel de Ville

Les Autorités de la Ville de Neuchâtel célèbrent l'année du Millénaire par l'organisation de festivités destinées à rassembler la population de la ville et de la région. Dans ce cadre, le Conseil général a, lui, souhaité pouvoir partager quelques moments avec le Parlements des jeunes de Neuchâtel et les législatifs des villes jumelées de Besançon, Sansepolcro et Aarau.

Ainsi, quatre visites publiques de l'Hôtel de Ville sont prévues de mai à septembre, la première aura lieu **lundi 2 mai à 17 heures.** Les suivantes sont planifiées les 6 juin à 18 heures, 26 juin à 17 heures et 12 septembre à 18 heures.

Les associations de quartier pourront également se présenter à cette occasion au public par la tenue d'un stand d'information au Péristyle de l'Hôtel de Ville.

Le programme de la soirée du 2 mai est le suivant :

A 17 heures :	visite guidée de l'Hôtel de Ville. Le rendez-vous est fixé au Péristyle et il n'y a pas besoin de s'inscrire. Deux historiens vous feront découvrir les locaux de ce haut lieu du patrimoine neuchâtelois.
De 17 à 18h30 :	animation et visite libre des stands d'information et présentation des associations de quartiers.
A 18h30 :	Séance traditionnelle du Conseil général.

Bienvenue à chacun dans le siège des Autorités communales.

La Courte Echelle

La Courte Echelle ouvre ses portes quatre demi-journées par semaine.

Une équipe d'accueillantes et d'accueillants est à disposition des enfants de 0 à 5 ans, accompagnés d'un parent ; maman, papa, grands-parents ou personne s'occupant de l'enfant.

L'anonymat est respecté. Seuls le prénom et l'âge de l'enfant sont notés sur le tableau d'entrée. Le coût est de Fr. 2.– pour la demi-journée.

La Courte Echelle, rue des Fausses-Brayes 3, tél. 032 724 45 15, est ouverte le lundi et mardi de 14h30 à 17 heures et le mercredi et jeudi de 9 à 11h30.

Echos

Lundi 4 avril, le Conseil communal a été représenté par M. Alain Ribaux, directeur du développement économique, au lancement de la nouvelle formule graphique et éditoriale des journaux « L'Express » et « L'Impartial ».

Mercredi dernier, le Conseil communal a été représenté par M. Olivier Arni, directeur de l'urbanisme et de l'environnement à l'inauguration officielle du 1er Salon de l'immobilier neuchâtelois.

Le Conseil communal a adressé ses vœux et félicitations à Mmes et MM. Isabelle et Maurice Sunier-Musy, Janine et Gerhard Merkt-Duvoisin, Amélia et Filadelfio Licci-Kneubuhler à l'occasion du 50e anniversaire de leurs mariages, à Mme et M. Mariette et Henri Perriraz-Besson à l'occasion du 55e anniversaire de leur mariage et à Mme et M. Emilie et Gérald Steiner-Lambert à l'occasion du 60e anniversaire de leur mariage.

Le Conseil communal, par son président, M. Daniel Perdrizat et son chancelier, M. Rémy Voirol a adressé ses félicitations et ses vœux à M. Georges Bütschi, à l'occasion de son 100e anniversaire.

Nuit du jeu

L'Association neuchâteloise de jeu Oniris organise la 14e nuit du jeu

de samedi 30 avril à 14 heures à dimanche 1er mai à 4 heures à la Cité Universitaire (Av. Clos-Brochet 10)

Tournois de Colons de Catane, Magic, Yu-Gi-Oh, 3e tournoi de Time's Up.

Entrée : Fr. 8.–, gratuit pour les membres d'Oniris et les enfants de moins de 14 ans. www.oniris.org

Restauration et boissons sur place.

Ciné-club Halluciné

La prochaine projection du Ciné-club Halluciné aura lieu **mardi 3 mai à 20h30 au cinéma Bio.**

Au programme : le film de Peter Liechti (Suisse, 2003) : *Hans im Glück.*

Les films sont ouverts à tous.

Prix d'entrée Fr. 8.–.

Programme cinéma pour la semaine du 20 au 26 avril

APOLLO 1 — **032 710 10 33**
PINA – 3D
3e semaine. 7 ans sug. 16 ans.
VO s-t fr. me au ma 18h, me au ve, di au ma 20h15.
Acteurs: Pina Bausch.
De Wim Wenders.

APOLLO 1 — **032 710 10 33**
SOURCE CODE
1re semaine. 14 ans sug. 14 ans.
VF sa 20h30.
Acteurs: Jake Gyllenhaal, Michelle Monaghan.
De Duncan Jones.

APOLLO 1 — **032 710 10 33**
TITEUF, LE FILM – 3D
3e semaine. 7 ans sug. 10 ans.
VF me au ma 14h, 16h.
Acteurs: Jean Rochefort, Maria Pacôme, Zabou Breitman.
De Zep.

APOLLO 1 — **032 710 10 33**
SUCKER PUNCH
4e semaine. 14 ans sug. 16 ans.
VF ve au di 22h30.
Acteurs: Vanessa Hudgens, Abbie Cornish.
De Zack Snyder.

APOLLO 2 — **032 710 10 33**
SOURCE CODE
1re semaine. 14 ans sug. 14 ans.
VF me au ve, di au ma 16h15, 20h30, ve au di 23h.
Acteurs: Jake Gyllenhaal, Michelle Monaghan.
De Duncan Jones.

APOLLO 3 — **032 710 10 33**
WINNIE L'OURSON
2e semaine. Pour tous sug. 5 ans.
VF me au ma 14h30.
De Stephen J. Anderson.

APOLLO 2 — **032 710 10 33**
RABBIT HOLE
2e semaine. 10 ans sug. 12 ans.
VO s-t fr/all. me au ve, di au ma 18h15.
Acteurs: Nicole Kidman, Aaron Eckhard.
De John Cameron Mitchell.

APOLLO 3 — **032 710 10 33**
SCREAM 4
2e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 20h30, ve au di 22h45.
Acteurs: Neve Campbell, Courteney Cox, David Arquette.
De Wes Craven.

APOLLO 3 — **032 710 10 33**
HOP
4e semaine. Pour tous sug. 7 ans.
VF me au ma 14h15.
De Tim Hill.

APOLLO 3 — **032 710 10 33**
RANGO
8e semaine. 7 ans sug. 12 ans.
VF me au ma 16h15.
De Gore Verbinski.
Derniers jours.

APOLLO 3 — **032 710 10 33**
MÊME LA PLUIE
2e semaine. 12 ans sug. 12 ans.
VO s-t fr/all. me au ma 18h30.
De Iciar Bollain.
Première vision.

APOLLO 3 — **032 710 10 33**
CAPRICCIO
Opéra. Sa 19h, allem.
Renée Fleming, Sarah Connolly.
Pas de limite d'âge.

ARCADES — **032 710 10 44**
RIO – 3D
2e semaine. Pour tous sug. 7 ans.
VF me au lu 13h45, me au ma 16h, 18h15, 20h30, ve au di 23h.
De Carlos Saldanha.

BIO — **032 710 10 55**
LES FEMMES DU SIXIÈME ÉTAGE
5e semaine. 7 ans sug. 10 ans.
VF me au ma 15h30, 18h, 20h30.
Acteurs: Fabrice Luchini, Sandrine Kiberlain, Natalia Verbeke.
De Philippe Le Guay.

REX — **032 710 10 77**
LE CHAPERON ROUGE
1re semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 15h, 20h15, ve au di 22h45.
Acteurs: Amanda Seyfried, Gary Oldman.
De Catherine Hardwicke.

REX — **032 710 10 77**
TOMBOY
1re semaine. 10 ans sug. 10 ans.
VF me au ma 17h45.
Acteurs: Zoé Héran, Maloon Levana, Jeanne Disson.
De Céline Sciamma. Première suisse.

STUDIO — **032 710 10 88**
LA FILLE DU PUISATIER
1re semaine. 7 ans sug. 10 ans.
VF me au ma 15h30, 18h, 20h30.
Acteurs: Kad Merad, Astrid Berges-Frisbey, Sabine Azéma.
De Daniel Auteuil. Première suisse.

L'instantané de Stefano Iori...

... Fabienne et Luigino fêtent avant la fête

Agenda pratique

Services d'urgence

Police: 117.

Service du feu: 118.

Urgences santé et ambulance: 144.

Hôpital Pourtalès et Maternité:
N° principal: tél. 032 713 30 00.

Urgences adultes: tél. 032 713 33 00.

Urgences pédiatriques: hotline 24h/24, 365 j/365, tél. 032 713 38 48.

Hôpital de la Providence:
tél. 032 720 30 30.

Viteos SA – électricité, eau, gaz (numéro général et urgences), tél. 032 886 00 00.

Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro du service d'urgence 144 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.

NOMAD maintien à domicile

Centre NOMAD
Neuchâtel et environs

7 jours/7, prestations de soins (LAMal) et d'aide aux activités de la vie quotidienne, collaboration avec les partenaires favorisant le maintien à domicile. Demande de prestations et d'informations: passage M.-de-Meuron 6, Neuchâtel, **tél. 032 886 85 00**, jours ouvrables de 7h30 à 12h et 13h30 à17h30.

Permanence dentaire

En cas d'absence du médecin traitant ou du dentiste, composer le **N° 144**.

Les services religieux

Paroisse réformée évangélique

Cultes du jeudi 21, vendredi 22 et dimanche 24 avril

Vendredi saint et Pâques

Sud:

Collégiale: ve à 10h, culte cantate avec les Vocalistes Romands, avec sainte cène. Di à 5h30, aube pascale suivie d'un petit déjeuner à Collégiale 3. A 10h, culte avec sainte cène, baptême.

Temple du Bas: je à 10h, méditation, salle du refuge. Di à 10h, culte de retour du camp KT avec sainte cène.

Nord:

Ermitage: je à 19h, célébration de l'Agneau pascal au foyer de l'Ermitage. Ve à 10h30, culte avec sainte cène.

Valangines: ve à 9h30, culte avec sainte cène.

Est:

Maladière: ve à 10h, culte avec sainte cène.

Ouest:

Serrières: ve à 10h15, culte avec sainte cène.

Cérémonie d'ouverture du Millénaire par les Eglises de la Ville de Neuchâtel dimanche 24 avril à 12h30. Grand rassemblement intercommunautaire en mémoire du début de la Ville de Neuchâtel. Orthodoxes, catholiques romains, réformés, catholiques chrétiens, évangéliques vous donnent rendez-vous pour vivre un moment convivial et pour partager l'assiette de l'amitié dès 13 heures.

Pourtalès: ve à 10h, culte ou messe. Di à 10h, culte ou messe.

Deutschsprachige reformierte Kirchgemeinde: 21. April 19 Uhr, Liturgische Feier im Temple, Bevaix, Abendmahl. 24. April 9.30 Uhr, Gottesdienst in der Kirche Ligerz, Abendmahl.

Eglises catholiques romaines

Notre-Dame: sa à 20h30, veillée pascale. Di à 10h messe et à 18h messe en portugais.

Serrières, église Saint-Marc: di à 18h, messe en italien.

La Coudre, chapelle Saint-Norbert: di à 17h, messe en latin.

Chapelle de la Providence: di à 10h, messe en polonais. Di à 17h, messe en espagnol.

Hôpital Pourtalès, chapelle 6e étage: di à 10h, célébration dominicale (aumônerie protestante 1er et 3e di) et catholique (2e et 4e di).

Eglise catholique chrétienne

Eglise St-Jean-Baptiste (rue Emer-de-Vattel): je 21 à 19h30, office du jeudi saint à La Chaux-de-Fonds. Ve 22 à 9h45, liturgie de la Passion à La Chaux-de-Fonds. Sa 23 à 21h, nuit de Pâques à La Chaux-de-Fonds. Di 24 à 18h, messe du jour de Pâques.

Impressum

Editeur:
Ville de Neuchâtel, Conseil communal

Direction:
Rémy Voirol, chancelier

Rédaction:
Patrice Neuenschwander, journaliste
Aline Botteron, journaliste
Anne Kybourg, journaliste stagiaire

Illustration:
Stefano Iori, photographe

Secrétariat:
Eliane Petermann, secrétaire de rédaction

Contact:
• Téléphone: 032 717 77 09
• Télécopie: 032 717 77 10
• E-mail: bulletinofficiel@ne.ch

Internet:
www.neuchatelville.ch

Mise en page:
Cathy Ecabert

Impression:
Imprimerie H. Messeiller S.A., Neuchâtel

Tirage:
22'000 exemplaires

imprimerie
messeiller sa

L'image

de votre entreprise

passe par notre

technique

Saint-Nicolas 11 • Case postale • 2006 Neuchâtel • Téléphone 032 725 12 96
Téléfax 032 724 19 37 • www.messeiller.ch • admin@messeiller.ch

Julie Polier et Jonathan Pingeon ont mené la réalisation d'un nouvel aménagement floral au Jardin anglais

Le temps passe au Jardin anglais

Le nouvel aménagement floral du Jardin anglais représente un bout d'horloge. Des gabions, cages qui renferment des cailloux, marquent les minutes. Les portions de cinq minutes, elles, sont délimitées par des plates-bandes de pensées jaunes, oranges, bleues et violettes. Le nombre « 1000 », implanté dans un coin du cadran, lance un clin d'œil au millénaire de la ville, dont les festivités démarrent vendredi. Un chemin courbé traverse l'horloge : il symbolise le passage du temps. Cette réalisation a été mise en place de A à Z par deux apprenants des Parcs et promenades. Julie Polier, 21 ans, et Jonathan Pingeon, 17 ans, partagent cette expérience menée dans le cadre de leur formation.

Le nombre « 1000 » fleurit dans le nouvel aménagement du Jardin anglais à l'occasion du millénaire.

Vous devez réaliser un travail pratique individuel (TPI) dans le courant de votre dernière année de formation. Quelle est la marche à suivre ?

Jonathan Pingeon : Nous devons gérer un chantier entièrement seul dans un délai donné. Julie et moi avons eu dix jours chacun pour réaliser notre aménagement. Nous nous sommes occupés de commander les quantités de substances nécessaires, du matériel et de la main d'œuvre mise à disposition.

Julie Polier : Nos chefs nous ont proposé une série de travaux susceptibles de faire un bon TPI. Le Jardin anglais m'a tout de suite donné envie de par sa complexité. Outre la pratique, nous devons encore rédiger

un rapport écrit sur notre réalisation. Ce document devrait permettre à quiconque de refaire exactement le même travail.

Comment s'est déroulée la mise en place de votre chantier ?

Julie : Avant de commencer mon TPI, j'ai d'abord évacué l'ancien aménagement du Jardin anglais. Mon travail a démarré avec la pose d'un revêtement perméable pour permettre au sol de mieux respirer. J'ai ensuite piqueté le chemin sur la base du plan établi dans le but d'installer des bordures courbées. Cet exercice s'est avéré difficile : les courbes demandent une précision au millimètre près pour garantir une forme harmonieuse. J'ai installé des pavés qui laissent passer l'eau de pluie au bord du chemin. La mise en place du gazon a mis un point final à mon chantier.

Jonathan : J'ai commencé mon TPI au mois d'octobre avec le piquetage de l'espace. Je me suis occupé de créer la portion d'horloge. Après l'installation d'une fondation, j'ai disposé les gabions en arc de cercle. J'ai renforcé leur tour et le cadre de l'horloge avec des pavés incrustés dans une couche de béton. Après plusieurs tentatives, j'ai réussi à tracer la forme de l'horloge à l'œil.

Avez-vous rencontré des difficultés au cours de votre réalisation ?

Jonathan : Il faut s'habituer à travailler seul tout en gérant une équipe qui doit fournir un travail de qualité. Je devais donner du travail à l'apprenant qui m'aidait et vérifier ensuite que tout soit en ordre. La courbe du cadran n'était pas facile à dessiner, car je n'en avais jamais fait avant. Le temps ne m'a pas gâté : j'ai ramassé deux jours de pluie et j'ai fini le chantier sous la neige.

Julie : Ce travail m'a permis d'endosser des responsabilités pour la première fois. J'ai géré à la fois la totalité du chantier et la main d'œuvre. Au moment de commander le béton et le tout-venant, je ne me rendais pas bien compte de la quantité à utiliser. En plus, le béton doit être étalé dans les heures qui suivent son arrivée. De jour en jour, j'ai fini par mieux estimer les quantités dont j'avais besoin.

Que vous a apporté ce travail ?

Jonathan : Je me rends compte que la gestion d'un chantier comporte plus de difficultés que je ne pensais. Ce travail m'a permis d'acquérir encore un peu plus d'expérience.

Julie : De la satisfaction. Une fois l'aménagement mis en place, j'étais fière du travail accompli. Cette expérience m'a permis de mieux cerner en quoi consiste la gestion d'un chantier.

Pourquoi avoir choisi le domaine de l'horticulture ?

Julie : Avant de commencer mon apprentissage, je ne savais pas vraiment ce que je voulais faire. J'ai eu l'occasion de prendre part à plusieurs stages, dont un au service des Parcs et promenades. C'est celui que j'ai préféré. J'ai décidé de suivre une formation d'horticultrice-paysagiste pour travailler en plein air. C'est un métier physique et très varié qui demande aussi une petite touche d'esthétisme.

Jonathan : Après l'école obligatoire, j'ai fait un stage de trois jours aux Parcs et promenades. J'ai beaucoup apprécié la diversité du travail et le bon air. Je me suis donc inscrit dans cette branche.

Vous arrivez bientôt au terme de votre apprentissage. Quels sont vos projets pour la suite ?

Jonathan : Je vais suivre une année complète de cours pour passer ma maturité professionnelle. Après trois ans de travail à l'extérieur, j'aurai de la peine à me remettre sur les bancs de l'école. Ce diplôme me donnera accès à des hautes écoles spécialisées. Si je me blesse au travail, cela me donnera une solution de rechange.

Julie : Je veux continuer à travailler comme horticultrice-paysagiste. Mon but à long terme est de voyager à

l'étranger. J'aimerais par exemple me rendre en Tanzanie pour agir en faveur des forêts. A l'heure actuelle, rien n'est entrepris pour stopper le massacre des bois. Des militants écologistes s'enchaînent aux arbres pour empêcher les bûcherons de tout raser. D'autres mesures devraient être mises en œuvre afin de sauvegarder les forêts ainsi que les espèces qui y vivent. Pour le moment, j'envisage de continuer à exercer mon métier dans la région. J'économise aussi de l'argent dans le but de partir au Tessin pour apprendre à travailler la pierre naturelle.

Anne Kybourg